



## *Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux de Rhône-Alpes*

### **Prestations / accompagnements de l'Uriopss**



- ✓ Créée en 1948, l'Uriopss Rhône-Alpes représente plus de **500 organismes privés non lucratifs** (principalement associatifs) gestionnaires de plus de **1 000 établissements et services**
- ✓ L'Uriopss est membre de l'Uniopss, Union nationale reconnue d'utilité publique qui regroupe 110 adhérents nationaux et fédérations, et les 22 Uriopss régionales
- ✓ **Finalités et missions :**
  - 1) Garantir la prise en compte de l'intérêt des personnes, dont les plus vulnérables, dans la construction des politiques publiques par une initiative privée non lucrative renforcée
  - 2) Renforcer la représentation et la promotion des acteurs privés non lucratifs adhérents en valorisant leurs 2 dimensions indissociables :
    - La **dimension politique** au sein de la société (une autre forme d'expression de la société civile)
    - La **dimension économique** au sein de l'économie sociale et solidaire (une autre forme d'entreprendre)

## **Les enjeux d'une démarche de prévention de la maltraitance dans les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales**

*L'action conduite a pour objet de faire réfléchir  
les personnels d'une institution dans leur  
pluridisciplinarité sur les questions de la maltraitance  
et de les aider à cheminer et à s'appropriier  
progressivement, une démarche de prévention.*

## Contexte et enjeux

Les questions de la violence dans les institutions sociales et médico-sociales et de la prévention ont davantage été mises en avant depuis la loi 2002-2 et la mise en œuvre des outils des droits des usagers. Plus récemment, l'instruction ministérielle du 22 mars 2007 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, témoigne de la volonté de l'Etat de se doter d'un cadre juridique précis et global, trop longtemps positionné sous l'angle restrictif du contrôle a posteriori et de la dénonciation. Désormais la politique de l'établissement en matière de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance doit d'inscrire obligatoirement dans le projet d'établissement et le plan de formation de l'établissement notamment.

La création de l'ANESM renforce cette dynamique par ses recommandations de bonnes pratiques visent à promouvoir la bientraitance. Dès lors, les enjeux de l'élaboration d'une culture de la vigilance adossée à l'instauration d'un climat de confiance apparaissent déterminants.

L'URIOPSS Rhône-Alpes a élaboré un carnet de route : « *Prévoyance et vigilance face aux situations de maltraitance* » incitant les institutions « à faire route » elles-mêmes, à cheminer en s'appropriant en interne une approche préventive de la maltraitance. Nous les accompagnons dans cette démarche.

### Nos atouts

- ✓ Une appartenance au réseau Uniopss-Uriopss
- ✓ Un rôle prépondérant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et une influence politique auprès des pouvoirs publics sur le plan local et national
- ✓ Une légitimité de l'Union régionale des organismes privés sanitaires et sociaux fédérant plus de cinq cents organismes privés non lucratifs adhérents, principalement associatifs et plus de mille établissements et services dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
- ✓ Un engagement sans faille au service de la Vie Associative depuis 60 ans et une proximité très soutenue de l'URIOPSS Rhône Alpes avec ses adhérents
- ✓ Une expertise technique performante et reconnue avec une équipe de professionnels spécialisés dans ses différents domaines de compétence concernant le secteur sanitaire et social
- ✓ Une connaissance très pointue des problématiques du secteur associatif sanitaire et social et une expérience confirmée de l'accompagnement de ses acteurs

## Objectifs et principaux axes de notre démarche

L'action conduite a pour objet de faire réfléchir les personnels d'une institution dans leur pluridisciplinarité sur les questions de la maltraitance et de les aider à cheminer et à s'approprier progressivement, une démarche de prévention. Pour ce faire, il est nécessaire d'interroger et d'analyser les représentations et les pratiques ainsi que les situations vécues avec les usagers et les familles, de repérer les clignotants (des situations qui alertent sur le risque) et les processus-clé des situations potentielles ou avérées de maltraitance.

Cette réflexion interpelle l'environnement quotidien des acteurs, l'organisation de l'institution, le projet d'établissement, la culture professionnelle, les pratiques professionnels les conditions de travail et d'usure... A l'issue de l'accompagnement, les participants sont en mesure de conduire une politique de prévention et une action à travers la mise en place d'outils et d'un programme propres à chaque institution.

Notre démarche de prévention de la maltraitance s'appuie sur quatre exigences : comprendre, repérer les facteurs de risques, veiller/parler, agir.

- 1- Identifier et prendre la mesure de la maltraitance : définitions, représentations, réalités d'un phénomène, complexité des situations. Où en est-on ? Que vit-on ?
- 2- L'approche contextuelle, juridique et pénale de la question : une volonté politique affirmée, la qualification juridique des actes, le signalement, les obligations, la responsabilité du personnel
- 3- Analyse d'un problème : les enjeux que révèle cette question en termes d'organisation, de pratiques sociales, d'accompagnement et de soins, les clignotants qui alertent de manière préventive.
- 4- Se donner des outils et des méthodes pour prendre en charge préventivement la maltraitance. Promouvoir une culture de la confiance et de la vigilance.

# Notre prestation d'accompagnement

Les conseillers techniques de l'URIOPSS Rhône-Alpes et les consultants associés sur cette thématique **proposent des actions d'accompagnement** destinées aux professionnels des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, impliqués dans une démarche de prévention de la maltraitance.

Il s'agit d'une démarche d'appropriation par les personnels de la problématique de la prévention des situations de maltraitance. L'enjeu est de privilégier la parole et l'expression des acteurs pour faciliter le cheminement de la réflexion. La méthodologie de notre démarche s'appuie sur l'alternance d'apports théoriques, d'échanges avec les participants ou encore d'analyse de cas pratiques.

Nos interventions sont fondées d'un point de vue éthique sur la prise en considération de la parole et des attentes des usagers, de leur citoyenneté, de leur aptitude à exprimer des choix et de participer aux décisions qui les concernent.

Il est aujourd'hui souhaitable d'organiser une sensibilisation de tout le personnel permettant d'aborder la culture de la prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance. L'élaboration d'une culture commune autour de l'accompagnement des personnes nécessite la représentation la plus large possible des équipes et nous travaillons avec des groupes pluridisciplinaires favorisant la mixité au sens large : personnel éducatif, soignant ou non etc.

## Notre pratique

- ✓ Nous intervenons **exclusivement auprès de nos adhérents** ce qui garantit la cohérence de notre action auprès des acteurs privés non lucratifs du secteur sanitaire et social
- ✓ Soucieux de transférer notre compétence et notre savoir faire, au maximum **nous « faisons avec »** et pas « à la place de ». Cette démarche permet à nos adhérents de développer leurs compétences dans un sens de toujours plus de professionnalisation
- ✓ Nous sommes **au service de nos adhérents** et n'intervenons pas à la demande des pouvoirs publics
- ✓ Nous **interventions in situ** si nécessaire auprès des dirigeants associatifs bénévoles et/ou professionnels et si besoin auprès des équipes
- ✓ Pour chaque intervention, **nous adaptons et individualisons** les modes d'intervention en fonction des spécificités de chaque organisme

*Ces actions d'accompagnement sont conçues avec et pour les professionnels afin de permettre à chaque institution de construire sa propre démarche, quelles que soient les modalités d'organisation :*

**Formation, Journées de sensibilisation** en groupe de 15 personnes environ, **groupe de travail et/ou le comité de pilotage accompagné dans l'élaboration d'une démarche, autant de formules que nous vous proposons.**

☛ *Notre démarche est préalablement adaptée et définie sur mesure avec chaque Institution en prenant en compte son contexte et ses attentes*

Contact :

*François P. Boursier et Jean Jallaguiet, conseillers techniques sectoriels*

*tél 04.72.84.78. 10*

*e-mail : j.jallaguiet@uriopss-ra.asso.fr  
ou fp.boursier@uriopss-ra.asso.fr*

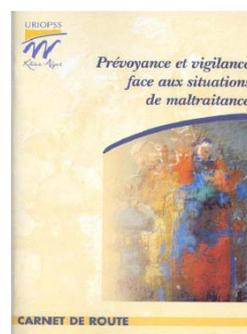
### **Nos références :**

- ✎ Secteur personnes âgées : EHPAD Chavassieux (42), DETHEL (69)
- ✎ Secteur personnes handicapées : AAPEI (74), FAM Les Narcisses (74), Accueil Savoyard (73).
- ✎ Secteur protection de l'enfance : Association La providence Saint Bruno (AcCOLADE) (69), La Providence à Saint Jean de Maurienne (73).
- ✎ Secteur sanitaire : Centre Hospitalier Psychiatrique Nord Dauphiné (38).
- .....

### **Référence / Publication de l'Uriopss Rhône-Alpes :**

## **Carnet de route « Prévoyance et vigilance face aux situations de maltraitance » .**

2005, 56 pages - 12 €



—> *retrouvez la liste  
complète de nos publications sur notre site Internet :*  
[www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)

### **Parmi nos autres prestations d'accompagnements**

- ✦ La révision des statuts associatifs
- ✦ Élaboration ou réactualisation de votre projet associatif
- ✦ Diagnostic financier et budgétaire
- ✦ Élaboration ou actualisation du projet d'établissement ou de service
- ✦ Projet stratégique
- ✦ Création / adaptation des établissements et services
- ✦ Préparer son dossier CROSMS
- ✦ Projet de coopération – regroupement
- ✦ .....

—> *Fiches de présentation de ces prestations disponibles sur notre site internet -*  
[www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)